RCS : ROANNE
Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00191
Numéro SIREN : 383 512 134
Nom ou dénomination : CHOLNIZ

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt 2215

Greffe du Tribunal de Commerce de Roanne : dépôt N°2215 en date du 04/08/2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S. — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 538 RUE MAGELLAN 42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 38351213400016 — Néant ☐ *

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - 4 AOUT 2017 N° 2215 ROANNE

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Exercice N clos le : 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 860	AG 2 860	
	Fonds commercial (1)	AH	602 542	AI	602 542
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	2 085 208	AQ 1 503 652	581 556
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 055 455	AS 903 149	152 306
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 544 769	AU 1 129 414	415 356
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	15 109	CV	15 109
	Créances rattachées à des participations	BB	1 158 798	BC	1 158 798
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	4 408	BI	4 408
	TOTAL (II)	BJ	6 469 148	BK 3 539 075	2 930 074
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 033	BM	1 033
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	1 195 580	BU	1 195 580
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	74 414	BY	74 414
	Autres créances (3)	BZ	260 586	CA 49 402	211 183
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 064 415	CG	2 064 415
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	30 876	CI	30 876
	TOTAL (III)	CJ	3 626 904	CK 49 402	3 577 502
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 096 052	1A 3 588 477	6 507 575

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 376

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S.

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 288 000)	DA	288 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	28 801
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * FJ)	DG	1 792 474
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 673 729
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 783 004
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	605 253
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	328 943
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	352
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 062 417
	Dettes fiscales et sociales	DY	703 505
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	18 227
	Autres dettes	EA	5 874
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 724 571
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 507 575

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont — Écart de réévaluation libre	ID	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 258 917
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 737

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	24 986 488			24 986 488
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI	420 455			420 455
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	25 406 943			25 406 943
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)	FP				21 311
	Autres produits (1) (11)	FQ				5 836
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**	FR				25 434 090
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				20 521 927
	Variation de stock (marchandises)*	FT				(86 628)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				42 262
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				(221)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				1 222 711
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				270 608
	Salaires et traitements *	FY				1 561 721
	Charges sociales (10)	FZ				537 722
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *	GA				224 640
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				4 028
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**	GF				24 298 770
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		GG				1 135 320
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				35 034
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				4 634
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				51 522
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				91 190
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				17 919
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				17 919
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		GV				73 271
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		GW				1 208 591

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Exports-comptables janvier 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	45 913
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 014 242
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	1 060 155
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	56 636
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	75 008
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	131 644
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	928 510
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	154 776
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	308 596
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 585 435
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	24 911 705
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 673 729

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	7 636
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	51 031
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	253
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	19 154
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGULARISATION CONTENANTS	54 089	44 328
REGULARISATION COMPTE TRESORERIE	40	55
REGULARISAITON TIERS	2 508	
BUDGET STATION TOTEM		1 530

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2017
EXTENSION I

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOB. FINANCIERE		1 007 920
PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOB. CORP.		6 322
VNC NET COMPT. ELEM. ACTIFS CEDES FINANCIERS	75 008	

SAGE Experts-comptables janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	605 402	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ	190 120	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP	1 895 088	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS	936 151	KT		KU	119 304
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 278 783	KW		KX	39 726
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KY	196 670	KZ		LA	61 000
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	27 294	LC		LD	3 517
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES				TOTAL III	LN	4 524 105	LO		LP	223 547
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	1 030 451	8V		8W	218 464
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 408	IU		IV	
FINANCIÈRES				TOTAL IV	LQ	1 034 859	LR		LS	218 464
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	6 164 366	ØH		ØJ	442 010

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV	LW 605 402	IX 605 402
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB 190 120	MC 190 120
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 1 895 088	MI 1 895 088
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 1 055 455	ML 1 055 455
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 1 318 509	MO 1 318 509
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 62 220	MQ 195 450	MR 195 450
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 30 810	MU 30 810
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG 62 220	NH 4 685 432	NI 4 685 432
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX 75 008	ØY 1 173 907	ØZ 1 173 907
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 4 408	2G 4 408
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ 75 008	NK 1 178 315	2H 1 178 315
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 137 228	ØL 6 469 148	ØM 6 469 148

SAGE liasses-comptables janvier 2017

* *Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032*

EXPERT COMPTABLE ★ COMMISSAIRE AU COMPTES ★ SFC Société Fiduciaire Centrex 18 Avenue Félix Faure 69362 Lyon Cedex 07 04 78 17 17 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	2 860	PF		PG		PH	2 860
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	189 277	PN	392	PO		PQ	189 669
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 232 277	PW	81 707	PX		PY	1 313 983
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	872 042	QA	31 107	QB		QC	903 149
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	929 783	QE	88 625	QF		QG	1 018 408
	Matériel de transport	QH	124 583	QI	21 803	QJ	62 220	QK	84 165
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	25 833	QM	1 007	QN		QO	26 840
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 373 795	QV	224 640	QW	62 220	QX	3 536 215
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 376 655	ØP	224 640	ØQ	62 220	ØR	3 539 075

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vérifié (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vérifié (NS + NT + NU)		NY		Total général non vérifié (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017

EXPERT COMPTABLE
SFC
Société Fiduciaire Centrex
18 Avenue Félix Faure
69362 Lyon Cedex 07
04 78 17 17 17
COMMISSAIRE AU COMPTES

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 557	6U		6V	1 557	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	50 002	6Y		6Z	600	7A	49 402
	TOTAL III	7B	51 559	TY		TZ	2 157	UA	49 402
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	51 559	UB		UC	2 157	UD	49 402
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE		UF	2 157		
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Etats-comptables Janvier 2017

EXPERT COMPTABLE ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★
SFC
Société Fiduciaire Centrex
18 Avenue Félix Faure
69362 Lyon Cedex 07
04 78 17 17 17

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017
Extension 2

CHOLNIZ S.A.S.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CHOLNIZ S.A.S. — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	1 158 798	UM		UN	1 158 798
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 408	UV		UW	4 408
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	376		(0)		376
	Autres créances clients	UX	74 038		74 038		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	117		117		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	31 473		31 473		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	26 599		26 599		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 699		2 699		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	199 697		199 697		
	Charges constatées d'avance	VS	30 876		30 876		
	TOTAUX	VT	1 529 081	VU	365 499	VV	1 163 581
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 737	2 737		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	602 516	136 862	435 150	30 505
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	272 740	272 740		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 062 417	1 062 417		
Personnel et comptes rattachés		8C	279 492	279 492		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	254 381	254 381		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	55 872	55 872		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	113 761	113 761		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	18 227	18 227		
Groupe et associés (2)		VI	56 203	56 203		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 874	5 874		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 724 220	VZ 2 258 565	435 150	30 505
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	241 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	54 980
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	100 184	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Sa©le Expert-comptable - janvier 2017

EXPERT COMPTABLE ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★
SFC
Société Fiduciaire Centrex
18 Avenue Félix Faure
69362 Lyon Cedex 07
04 78 17 17 17

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est survenu au cours de l'exercice.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du règlement de l'ANC 2015-06 du 23/11/2015 et 2016-07 du 04/11/2016, conformément aux principes de base :

- Continuité de l'exploitation
- Enregistrement au coût historique
- Permanence des méthodes de présentation et d'évaluation
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- **Méthodes d'évaluation et de présentation**

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont celles prévues par les textes en vigueur.

Dans les cas ou plusieurs méthodes sont possibles, les options suivantes ont été retenues :

❖ **Petits matériels :**

L'entreprise a choisi de comptabiliser en charges les petits matériels n'excédant pas une valeur unitaire hors taxe de 500 euros.

❖ **Amortissement des immobilisations :**

Les immobilisations détenues par l'entreprise n'ont pas pu techniquement être ventilées par composant. Cette décomposition n'aurait pas généré d'écart significatif par rapport à la méthode retenue.
Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie prévue.
Le mode d'amortissement choisi pour les différents postes d'immobilisation est précisé dans le tableau des amortissements ci-joint :

	Durées en années
Concessions, brevets, licences	1 à 5 ans
Parking et accès	15 à 20 ans
Matériel et outillage neuf	2 à 8 ans
Installations et aménagements divers	3 à 15 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 5 ans

❖ **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :**

La valeur brute de ces éléments est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée

❖ **Stocks :**

Les stocks de marchandises ont été évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti ou selon le dernier prix d'achat connu selon le cas.
Cependant cette méthode ne diffère pas sensiblement de la méthode du « premier entré premier sorti » en raison de la rotation rapide des stocks.
Les ristournes accordées par les fournisseurs ont été intégrées dans la valorisation du stock.

❖ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée

- **Changement de méthode**

Aucun changement de méthode ou de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- **Variations de l'actif immobilisé**

Le tableau des variations de l'actif immobilisé figure en fin d'annexe.

- **Fonds commercial**

Le fonds commercial présent à l'actif concerne des éléments reçus en apport pour une valeur de 602 542 €.
Ce fonds s'intègre de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société.
Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs, une analyse de la juste valeur a été mise en œuvre en retenant la valeur vénale basée sur des comparables. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.
Par ailleurs, en l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation des fonds de commerce est non limitée et les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement

- **Amortissements des immobilisations**

Le tableau des variations des amortissements figure en fin d'annexe.

- **Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan**

	Montants en euros
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	85 384
Disponibilités	
Total	85 384

- **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne concernent que des charges liées à l'exploitation pour un montant total de 30 876 €.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- **Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	18 000	16
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	18 000	16

- **Variation des capitaux propres**

	Montants en euros
Capitaux propres à la fin de l'exercice	3 783 003
Capitaux propres à la fin de l'exercice précédent	2 809 474
Variation (I)	973 529

	Montants en euros
Résultat de l'exercice	1 673 729
Distribution de dividendes	(700 200)
Variation (II)	973 529

- **Charges à payer incluses dans les postes du bilan**

	Montants en euros
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 434
Dettes financières diverses	18 522
Fournisseurs et comptes rattachés	43 792
Dettes fiscales et sociales	470 189
Autres dettes	
Total	535 937

5. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

- **Etat des provisions**

Le tableau de variation des provisions figure en fin d'annexe.

Provision pour dépréciation des créances douteuses

La provision pour dépréciation des créances douteuses constatée en 2015 pour 1 557 euros a été intégralement reprise suite aux remboursements effectués par l'organisme qui traite les impayés.

Autre provision pour dépréciation

Il s'agit de la dépréciation de la créance d'un salarié sur le magasin suite à son jugement auprès des tribunaux pour vol, le montant déprécié correspond au montant restant à payer par l'ancien salarié soit 49 402 €.

- **Etat des échéances des créances et des dettes**

Le tableau des échéances des créances et des dettes figure en fin d'annexe.

- **Dettes et créances concernant les entreprises liées**

	Créances	Dettes
SARL HORSE JUMP		
Créances ou dettes rattachées à des participations		
Créances clients ou dettes fournisseurs		
Autres créances ou autres dettes		971
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations		253
Total		1 224

	Créances	Dettes
SAS FIVARO		
Créances ou dettes rattachées à des participations	1 007 920	
Créances clients ou dettes fournisseurs		
Autres créances ou autres dettes		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations		
Total	1 007 920	

	Créances	Dettes
SCI LES LEONIDES		
Créances ou dettes rattachées à des participations	150 878	
Créances clients ou dettes fournisseurs		
Autres créances ou autres dettes		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	2 699	
Total	153 577	

	Créances	Dettes
SAS RONGEFER		
Créances ou dettes rattachées à des participations		
Créances clients ou dettes fournisseurs	7 507	
Autres créances ou autres dettes		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations		
Total	7 507	

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante

	France	Export
Ventes de marchandises	24 986 488	
Production vendue	420 455	
Total	25 406 943	

- **Charges et produits exceptionnels ou sur exercices antérieurs**

	Produits	Charges
Régularisation contenants	44 328	54 088
Participation budget Totem station	1 530	
Régularisation compte trésorerie	56	40
Produits des cessions des immob. Financières	1 007 920	
Produits des cessions des immob. Corp.	6 322	
Vnc net compt. des éléments actifs cèdes financiers		75 008
Total	1 060 156	129 136

- **Transferts de charges**

Les transferts de charges ne concernent que des charges liées à l'exploitation.

- **Produits et charges financiers concernant les entreprises liées**

	Produits	Charges
SARL HORSE JUMP		253
SAS FIVARO	13 298	
SCI LES LEONIDES	38 180	
Total	51 478	253

- **Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas donnée car elle reviendrait à indiquer des rémunérations individuelles.

7. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Nature de la dette	Bénéficiaire de la garantie	Montant garanti	Nature de la sûreté	Dette restant à payer Principal	Intérêts
Emprunt CA 450 000 €	CREDIT AGRICOLE	450 000 €	Nantissement du fond	209 352 €	38 973 €

- **Autres engagements financiers hors bilan**

Engagements donnés

♦ Effets escomptés non échus : Néant

Engagements réciproques

♦ Intérêts à courir sur emprunts : 36 663 euros.

Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite sont ceux résultant de la convention collective applicable à l'entreprise.
L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière est évalué à 56 735 € charges comprises au 31 décembre 2016. Les indemnités sont actualisées au taux de 2,50%, en tenant compte d'un taux de progression des salaires de 2% et d'un taux de rotation de 5% dégressif jusqu'à 50 ans.

- **Allègements de la dette future d'impôt**

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	Exercice N	Exercice N-1
Taxe sur les grandes surfaces	97 813	97 898
Contribution sociale de solidarité	10 248	10 255
Effort construction	7 144	7 088
Participation des salariés et forfait social	154 776	144 386
Total	269 981	259 627

- **Ventilation de l'impôt**

Postes	Résultat avant IS	Impôt	Résultat net
Résultat courant	1 208 591	177 945	1 030 646
Résultat exceptionnel	928 510	130 651	797 859
Participation des salariés	(154 776)		(154 776)
Résultat comptable	1 982 325	308 596	1 673 729

- **Liste des filiales et participations**

Informations art L233-15 du Code de commerce	SCI LEONIDES
Capital	1 500 €
% de détention	99 %
Capitaux propres totaux	36 362 €
Capitaux propres autres que le capital	34 862 €
Résultat du dernier exercice	34 838 €
Valeur brute des titres détenus	1 509 €
Valeur nette des titres détenus	1 509 €
Chiffre d'affaire du dernier exercice	64 238 €
Prêts et avances consentis par la société mère	150 878 €
Cautions et aval donnés par la société	Néant
Quote-part de résultat perçue	35 034 €

Informations art L233-15 du Code de commerce	SAS RONGEFER
Capital	40 000 €
% de détention	34 %
Capitaux propres totaux	933 770 €
Capitaux propres autres que le capital	893 770 €
Résultat du dernier exercice	136 798 €
Valeur brute des titres détenus	13 600 €
Valeur nette des titres détenus	13 600 €
Chiffre d'affaire du dernier exercice	3 366 860€
Prêts et avances consentis par la société mère	Néant
Cautions et aval donnés par la société	Néant
Dividendes perçus par la société mère	Néant

- **Effectif moyen**

En vertu de l'article R 123-198-5° du Code du Commerce, nous vous présentons le tableau du nombre moyen de salariés au titre de l'exercice :

Catégories	Nombre de salariés
Cadres	1
Non cadres	65
Total	66

- **Honoraires commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au titre de l'exercice s'élèvent à 5 130 €.

- **Crédit d'impôt compétitivité emploi**

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6%.
Pour l'exercice 2016, il s'élève 82 665 € et est comptabilisé au crédit du compte 699800 « CICE ».

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement pour le financement de divers matériels et outillages à hauteur de 100%

CHOLNIZ

Société par Actions Simplifiée au capital de 288.000 euros
Siège social : 538, rue Magellan

42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

383 512 134 R.C.S. ROANNE
N° SIRET : 383 512 134 00016

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2017

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 qui s'élève à la somme de 1.673.729 euros au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2013	31 Décembre 2014	31 Décembre 2015
DIVIDENDE	396.000 €	450.000 €	450.000€
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	348.414 €	395.925 €	395.925 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	47.586 €	54.075 €	54.075 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
Le Président

Société Fiduciaire Centrex
18 Avenue Félix Faure
69007 LYON

SAS CHOLNIZ

Route de Roanne, lieu dit « Pont de Tigny »
42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

Siret n° 383 512 134 00016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

SAS CHOLNIZ

Route de Roanne
Lieu-dit « Pont de Tigny »
42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

Siret n° 383 512 134 00016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CHOLNIZ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note « Fonds commercial » de l'annexe décrit les modalités de détermination de la valeur d'utilité des fonds de commerce, conduisant à la constatation éventuelle d'une dépréciation ou d'un amortissement. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles à ce jour, les modalités de détermination de la valeur d'utilité des fonds de commerce, et nous avons vérifié que la note annexe donne une information appropriée.

- La note « Stocks » de l'annexe décrit les modalités d'évaluation des stocks suivant « la méthode du premier entré, premier sorti ou selon le dernier prix d'achat connu selon les cas ».
 Les stocks sont valorisés, pour les marchandises en provenance des centrales d'achats, au dernier prix d'approvisionnement de l'exercice. L'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application de la méthode « premier entré, premier sorti ».
 Nous nous sommes assurés du respect de ces principes comptables et avons pour ce faire procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous avons par ailleurs mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 14 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
Société Fiduciaire Centrex
Nicolas TOTAL